



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Participation aux resultats

Question écrite n° 50685

Texte de la question

M. Gerard Manuel attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les celebrations du 30e anniversaire de l'ordonnance du 17 aout 1967 sur la participation qui vont se derouler tout au long de cette annee. La participation aux actifs, aux fruits de l'expansion mais aussi aux decisions, themes chers au general de Gaulle, demeure l'un des heritages sociaux les plus importants que nous ait legues le fondateur de la Ve Republique. Face a une societe bloquee, elle est une reponse, par l'association du capital et du travail, aux defis de notre temps. Elle peut etre egalement un garde-fou contre des derives, en particulier dans la gestion de certaines entreprises publiques. Loin d'etre une idee du passe, elle est, par son actualite et son souci de donner davantage de responsabilites aux acteurs de l'entreprise, un concept moderne, insuffisamment developpe a ce jour. Il lui demande s'il compte dans ces conditions en reprendre l'esprit et proposer, a l'occasion des celebrations, de nouveaux developpements de cette idee du XXIe siecle.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50685

Rubrique : Participation

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1866